

Film REACH

L'impact du règlement européen

Le règlement européen REACH va bouleverser l'industrie chimique européenne dans les dix prochaines années. Tous les fabricants, importateurs et utilisateurs de substances chimiques sont concernés. L'INERIS vous apporte son aide à la compréhension de ce règlement et de ses impacts avec un film didactique et des possibilités d'assistance personnalisée.

Ce film a pour objectif d'informer et d'expliquer :

- le règlement REACH dont le but est de protéger la santé et l'environnement par la maîtrise de l'usage des 30 000 substances chimiques les plus utilisées ;



Effet de substances sur la croissance de plantes

- la nature, le mode d'obtention et de validation des données de sécurité pour les substances chimiques concernées et la circulation de l'information, nécessaire tout au long de la chaîne d'approvisionnement ;
- les acteurs institutionnels et industriels impliqués dans la mise en œuvre de REACH ;
- le contenu et l'importance des dossiers de pré-enregistrement et d'enregistrement d'une substance chimique.

Ce film met en évidence :

- les principales évolutions que le règlement REACH introduit dans la fabrication, l'importation et l'utilisation des substances chimiques en Europe ;
- les différentes structures nécessaires au fonctionnement de REACH et l'organisation de la communication entre elles ;
- les différentes étapes de la mise en place de REACH avec les acteurs institutionnels et industriels concernés par chacune de ces étapes ;
- les conséquences pratiques de la mise en place du règlement REACH pour les industriels. Par exemple, une substance non enregistrée ne peut être ni produite, ni importée, ni vendue : "pas d'information, pas de commercialisation".



Les échéances dépendent du volume des substances produites ou importées

La vidéo s'articule autour de questions, auxquelles des réponses concrètes sont apportées :

- Quels sont les objectifs de REACH ?
- Quels problèmes concrets cherche-t-on à résoudre ?
- Quelles sont les substances concernées ?
- Quelles sont les substances exclues du règlement REACH ?
- Comment rassemble-t-on les informations demandées par REACH ?
- Quels sont les professionnels concernés par REACH ?
- Quelles sont les informations rendues disponibles par REACH ?
- Comment ces informations vont-elles circuler ?
- Qu'est-ce que le pré-enregistrement et que se passe-t-il pendant cette phase ?
- Qu'est-ce que l'enregistrement, à quoi sert-il ? Que contient le dossier d'enregistrement ?
- Comment procède-t-on pour établir les résultats nécessaires ?
- Qu'est-ce que l'évaluation prévue par REACH ?
- Qui peut mener les essais ?
- Qu'est-ce que l'autorisation prévue par REACH ? Dans quels cas la commission européenne l'accorde-t-elle ?

Film REACH

L'impact du règlement européen

Pourquoi ce film ?

Depuis juin 2007, le règlement européen REACH est applicable. Il concerne la mise sur le marché européen de 30 000 substances chimiques sur 100 000 existantes. Son objectif est d'une part de protéger la santé humaine et les écosystèmes et d'autre part d'améliorer la connaissance et la diffusion d'informations liées à l'utilisation de ces substances.

Dans la première phase, de 2007 à fin 2008, tout producteur ou importateur pré-enregistre ses substances chimiques auprès de l'agence européenne de la sécurité chimique. À partir de 2009, tout producteur ou importateur ne pourra commercialiser une substance que s'il a fourni l'ensemble des données de sécurité nécessaires à l'aide du dossier d'enregistrement.



Effets de substances sur le développement d'algues

REACH vise à limiter l'utilisation des substances les plus préoccupantes et encourage le recours à des produits de substitution. L'industrie européenne est ainsi encouragée à innover rapidement, en s'adaptant aux exigences sociétales et environnementales qui vont inéluctablement s'imposer à tous.

Son utilisation en formation...

Vous pouvez utiliser ce film aussi bien avant un exposé, pour amorcer la réflexion, faire surgir les connaissances existant déjà parmi les participants, pour susciter des questions et des interrogations qui viendront sous-tendre votre propos ou en fin d'intervention pour illustrer, résumer ou renforcer vos messages.

Le film est chapitré. Vous pouvez découper son utilisation en plusieurs phases afin d'introduire des compléments d'information, d'exercices...

... ou en réunion

Sensibilisation, information : notre film utilise un vocabulaire simple et des concepts clairs, compréhensibles par le non-spécialiste. Il peut donc être utilisé pour l'information d'un large public.

Cibles

Tous les acteurs sont concernés par la mise en place du règlement européen REACH, en particulier :

- services spécialisés de l'état ;
- entreprises industrielles de tous les secteurs utilisant des substances chimiques ;
- producteurs et importateurs de substances chimiques ;
- bureaux d'études, sociétés de conseil ;
- organismes de formation ;
- associations de consommateurs et de protection de l'environnement.

contact et commandes

INERIS Formation
Parc Technologique Alata BP2
60550 Verneuil-en-Halatte

contact.formation@ineris.fr
Tél. : +33 (0)3 44 61 81 75
Fax : +33 (0)3 44 55 65 07

Durée du film : 14 min